



Pour diffusion immédiate : 16/12/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LE GOUVERNEUR HOCHUL SIGNE UNE LOI POUR RÉPRIMER LES CRIMES VIOLENTS CONTRE LES POLICIERS

La loi (S.772A/A.6318B) établit un système d'alerte bleue pour faciliter l'identification, la localisation et l'appréhension des individus soupçonnés d'avoir tué ou grièvement blessé un agent de police

La gouverneure Hochul a signé aujourd'hui une loi visant à réprimer les crimes violents contre les policiers. La loi (S.772A/A.6318B) établira un système d'alerte bleue pour faciliter l'identification, la localisation et l'appréhension des individus soupçonnés d'avoir tué ou grièvement blessé un agent de police. En instaurant un système plus efficace de diffusion de l'information au public sur les crimes violents contre les forces de l'ordre, cette nouvelle loi permettra de coincer les auteurs de ces crimes et d'améliorer la sécurité publique dans tout l'État.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Nous adoptons une approche globale pour protéger les personnes qui travaillent pour nous et nous protègent, en prenant toutes les mesures possibles pour réprimer les crimes violents contre les forces de l'ordre. "New York s'engage pleinement à protéger nos frères et sœurs des forces de l'ordre, et cette nouvelle loi jouera un rôle crucial en créant des communautés plus sûres et en appréhendant ceux qui commettent des crimes violents contre les policiers ».

La loi (S.772A/A.6318B) établit un système d'alerte bleue pour faciliter l'identification, la localisation et l'appréhension des individus soupçonnés d'avoir tué ou grièvement blessé un agent de police. Une alerte bleue est émise pour informer les forces de l'ordre, les médias et le public de la présence de suspects qui ont tué, gravement blessé ou qui représentent une menace imminente pour la police. La création d'un système d'alerte bleue permettra d'attraper les auteurs de crimes qui constituent une menace pour la sécurité publique en établissant un meilleur moyen de diffuser au public les informations sur les crimes commis contre les policiers.

Le superintendant par intérim de la police de l'État de New York, Steven A.

Nigrelli, a déclaré : « Les forces de l'ordre sont réputées pour être une profession dangereuse. Cependant, les agents ont choisi cette profession parce qu'ils sont convaincus du bien-fondé du service public, de l'importance d'aider les autres et de faire passer les intérêts du public avant les leurs. Chaque appel au service apporte son

lot de défis et les policiers ne savent jamais avec certitude ce à quoi ils seront confrontés. En mettant en place un système d'alerte bleue, nous protégeons davantage les forces de l'ordre contre les individus qui tentent de faire du mal à des agents qui ont consacré leur vie à la protection des autres ».

Steve Stern, membre de l'Assemblée, a déclaré : « J'ai été fier de parrainer et d'adopter cette loi d'une importance capitale pour soutenir les valeureux hommes et femmes des forces de l'ordre, qui font tant de sacrifices pour assurer notre sécurité à tous. Le système d'alerte bleue a fait ses preuves à l'échelle nationale et sa mise en œuvre est attendue depuis longtemps dans l'État de New York. Cette loi protégera notre communauté et nos policiers, et permettra de sauver des vies. Je remercie mes collègues de l'Assemblée législative d'avoir soutenu unanimement cette initiative législative, et la gouverneure Hochul de l'avoir signée ».

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418